



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E103133

VALABLE JUSQU'AU

06/05/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/08/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : SOCIETE BALISE

7 RUE JENNER
76140 LE PETIT-QUEVILLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1998B00524

Téléphone : 02 35 58 02 19

Fax : 02 35 63 22 96

Portable :

Site Internet :

E-mail : balise.btp@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

POLOMENI FLORIAN DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

Siret : 419 724 752 00029

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3296270

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C59208X1244000 / 001 483951/22

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C59208X1244000 / 001 483951/22

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/01/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/04/2021
o Ventilation mécanique	13/04/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	06/12/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.